



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



14 septembre 2009
UNEP(DEPI)/MED WG. 339/2
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

13^{ème} réunion de la Commission méditerranéenne
du développement durable

Le Caire (Égypte), 28-30 septembre 2009

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

**Les délégués sont priés de bien vouloir apporter leurs documents à la réunion.
Les documents seront distribués sur CD Rom**

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

Conformément à la décision adoptée par la 12^{ème} réunion de la CMDD tenue à Istanbul (Turquie), la 13^{ème} réunion de la CMDD aura lieu du 28 au 30 septembre 2009 au Caire (Égypte), à l'obligeante invitation de M. Maged Georges, Ministre d'État égyptien chargé des questions environnementales.

La réunion se tiendra au "Grand Hayatt Cairo Hotel", Corniche El Nile, P.O. Box 2288, Garden City, Roda Island, Le Caire, Égypte (tel: +20 2 2365 1234 - fax: +20 2 2362 1927).

En accord avec la Comité directeur de la CMDD, la 13^{ème} réunion aura pour thème central: "Expériences et stratégies d'adaptation au changement climatique en Méditerranée" et pour principaux objectifs de débattre et de convenir des questions relatives aux aspects essentiels de l'agenda de la CMDD, tel que fixé aux termes de son règlement intérieur, et de permettre à la Commission de prodiguer des conseils aux Parties contractantes sur les mesures régionales et nationales prioritaires visant l'adaptation au changement climatique.

1ère journée : 28 septembre 2009

8h – 9h Accueil et inscription des participants

9h30 – 10h30 **Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion**

La réunion sera ouverte par l'actuel Président du Comité directeur de la CMDD élu à sa 12^{ème} réunion tenue à Istanbul (Turquie) en 2007.

M. Maged Georges, Ministre d'État chargé des questions environnementales de l'Égypte et Mme Maria Luisa Silva, Administratrice chargée du Plan d'action pour la Méditerranée/Coordonnatrice adjointe, adresseront des paroles de bienvenue aux participants.

M. le Professeur Mohammed El Raye fera un exposé liminaire sur le changement climatique.

Point 2 de l'ordre du jour: Élection du Comité directeur

Conformément au règlement intérieur de la CMDD, au début de la première séance de chaque réunion, la Commission élit son Comité directeur composé d'un Président, de cinq Vice-présidents et d'un Rapporteur. Le Comité directeur comprend quatre membres représentant les Parties contractantes, dont le Président du Bureau des Parties contractantes qui y siège de droit, et un représentant des autorités locales, des acteurs socio-économiques et des ONG.

10h30-11h **Pause café**

11h-11h30 **Point 3 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

Le règlement intérieur de la CMDD prévoit qu'au début de chaque réunion, après l'élection du Comité directeur, la réunion adopte son ordre du jour sur la base de l'ordre du jour provisoire.

11h30-13h **Point 4 de l'ordre du jour: Rapport du Secrétariat sur les progrès réalisés, les activités relatives au développement durable et les questions émergentes**

L'Administratrice chargée du PAM/Coordonnatrice adjointe présentera les progrès accomplis depuis la dernière réunion de la Commission tenue à Istanbul (Turquie) en 2007 dans la mise en œuvre du programme de travail de la CMDD ainsi que des décisions pertinentes de la réunion des Parties contractantes à Almeria en 2008.

La réunion sera appelée à examiner les projets de recommandations thématiques proposés par les différents groupes de travail d'experts.

Résultats escomptés: Examen des réalisations et des défis à relever lors de la mise en œuvre du programme de travail de la CMDD, mise en évidence des priorités. Les projets de recommandations thématiques sur les questions du tourisme, de l'agriculture et du développement rural, sont revus et convenus pour soumission à la Seizième réunion des Parties contractantes.

13h-14h30 **Pause déjeuner**

14h30- 15h30 **Point 5 de l'ordre du jour : Expériences et stratégies d'adaptation au changement climatique en Méditerranée¹**

Afin de ménager aux membres de la Commission la possibilité de procéder à un examen plus approfondi, de parvenir à des conclusions et de formuler des recommandations, il est proposé d'articuler les débats autour de deux thèmes en les répartissant entre la plénière et des sessions en groupes restreints. Les présentations seront faites à la plénière et l'examen approfondi aura lieu dans le cadre des groupes restreints. Chaque groupe sera animé par une personne qui sera choisie in son sein, avec le concours du Secrétariat.

Les conclusions et/ou recommandations issues des groupes restreints seront examinées en plénière.

¹ Le Comité directeur de la CMDD a également proposé qu'une session distincte en groupe restreint soit consacrée au "Mécanisme volontaire concernant les secteurs différents pour contribuer à l'atténuation du changement climatique". Cette session se tiendrait de 15h30 à 18h.

5.1 État actuel des connaissances concernant l'adaptation au changement climatique et principales questions à traiter - Perspectives émanant de principaux acteurs concernés

Les présentations suivantes seront faites à la plénière:

- a) État actuel des connaissances: le changement climatique dans la région méditerranéenne (M. Henri Luc Thibault, Directeur du CAR/Plan Bleu du PAM)
- b) Enjeux et réponses à l'adaptation dans le cadre des SNDD – les expériences acquises et les défis à relever pour l'Égypte, l'Italie et le Monténégro;
- c) Une perspective émanant d'une société civile - UICN (Mme. Margarita Astralaga, Directrice du Centre de l'UICN pour la coopération méditerranéenne);
- d) Une perspective émanant d'un niveau local (M. Emilio D'Alessio, Président des Agendas 21 locaux italiens).

Les questions et remarques générales seront suivies des débats en groupes restreints.

15h30-17h00

5.1.1 Sessions en groupes restreints sur les priorités, les opportunités et les contraintes aux niveaux local, national et régional

Il est proposé de constituer quatre groupes qui seront chargés de débattre des mesures d'adaptation prioritaires découlant des présentations (*Législations et politiques; connaissances et travail en réseau*), puis de fixer le niveau d'intervention (local, national, régional) pour chacune des mesures identifiées. Les groupes mettront également en évidence les domaines appelant un renforcement des capacités.

16.30-17.00

Pause café

17.00-18.00

5.1.2 Présentation à la plénière des résultats des sessions en groupes restreints

La réunion prendra connaissance des principales conclusions et recommandations relatives aux priorités, à leur niveau d'intervention, aux contraintes et aux besoins. Elle s'évertuera aussi à déterminer les domaines de convergence et de divergence résultant des travaux des groupes restreints

Résultats escomptés: Communauté de vues de la CMDD sur les vulnérabilités au climat et sur les enseignements tirés des stratégies d'adaptation existantes, et identification des mesures prioritaires aux niveaux mondial, régional, national et local.

2^e journée : 29 septembre 2009

9h-10h30

5.2 Élaborer des stratégies, financer et agir conjointement pour l'adaptation

La réunion sera invitée à assister en plénière aux présentations suivantes:

- 1) Adaptation au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC): programmes/processus en cours et régime d'adaptation se faisant jour pour l'avenir (Mme Xianfu LU, experte en planification et méthodologies de l'adaptation, CCNUCC);
- 2) Nouvelle architecture financière pour l'adaptation au changement climatique (M. Yannick Glemarec, Coordinateur exécutif du PNUD/FEM et Directeur de la finance de l'environnement au PNUD);
- 3) Tendances de l'énergie "verte" - opportunités et enjeux se dégageant des marchés du carbone et des politiques "vertes" des États pour la mer Méditerranée et ses écosystèmes côtiers (M. Luis Constantino, Directeur de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord, responsable des activités liées au changement climatique, Banque mondiale);
- 4) Programmes prioritaires actuels et émergents pour l'adaptation au changement climatique (Mme. Emily Massawa, Unité d'adaptation au changement climatique du PNUE).

Questions et remarques générales, constitution des groupes

10h30-11h

Pause café

11h-13h

5.2.1 Sessions en groupes restreints sur l'adjonction de perspectives mondiales aux priorités régionales

Il est proposé de constituer quatre groupes chargés d'affiner les mesures prioritaires stratégiques identifiées lors des sessions précédentes et de renforcer leurs recommandations sur les mesures d'adaptation régionales.

13h-14h30

Pause déjeuner

14h30-16h

Présentation et discussion en plénière des résultats des sessions en groupes restreints:

Il sera rendu compte à la réunion des principales conclusions et recommandations relatives aux mesures stratégiques prioritaires.

Résultats escomptés: identification des mesures permettant aux stratégies d'adaptation méditerranéennes de tirer parti des opportunités offertes par les initiatives qui se font jour dans le cadre du nouveau régime d'adaptation mondial, des tendances des énergies renouvelables et des expériences d'autres régions.

- 16h-16h30 **Pause café**
- 16h30-18h Sur la base des débats menés lors des deux sessions thématiques, la réunion sera appelée à conclure et à convenir d'un certain nombre de recommandations pour soumission et examen à la Seizième réunion des Parties contractantes.

3^e Journée : 30 septembre 2009

- 9h – 11h **Point 6 de l'ordre du jour : Programme de travail thématique 2010-2011**
- La Coordinatrice adjointe présentera le programme de travail de la CMDD pour l'exercice biennal 2010-2011 (UNEP(DEP)/MED 339/4.), l'accent étant mis en particulier sur le nouveau processus de révision de la SMDD et sur la voie à suivre à propos des SNDD.
- Résultat escompté: la réunion sera invitée à approuver le programme de travail de la CMDD.*
- 11h – 11h30 **Pause café**
- 11h30 – 12h **Point 7 de l'ordre du jour : Prochaine réunion de la CMDD**
- Le Secrétariat mettra au courant les membres de la Commission des préparatifs de la prochaine réunion de la CMDD. À ce jour, le Secrétariat n'a encore reçu aucune offre de l'accueillir et, par conséquent, les membres de la Commission qui seraient intéressés à formuler une telle offre auront l'occasion de faire connaître leurs intentions au titre de ce point de l'ordre du jour.
- Point 8 de l'ordre du jour: Questions diverses**
- La réunion abordera les autres questions que souhaiteront peut-être soulever des membres de la Commission.
- 12h –15h **Pause déjeuner** (préparation par le Secrétariat des conclusions de la réunion)
- 15h-17h30 **Point 9 de l'ordre du jour: Adoption de conclusions/recommandations**
- Les conclusions et recommandations préparées par le Secrétariat sur la base des délibérations menées au titre des différents points de l'ordre du jour de la CMDD seront présentées aux membres de la Commission pour approbation.
- 16.30-17.00 **Pause café**
- 17h30 –18h **Point 10 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion**

Après l'échange des civilités d'usage, le Président prononcera la clôture de la réunion à 18 heures.